

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMITE SYNDICAL DU 26 FÉVRIER 2020**

Nombre de délégués :

- en exercice : 14 - présents : 7  
- pouvoir(s) : 0 - absent(s) : 7

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la 1<sup>ère</sup> convocation du 20 février 2020, les membres du Comité ont reçu une nouvelle convocation adressée dans le respect des 3 jours francs.

Ils se sont réunis le mercredi vingt-six février deux mil vingt, à 18h00, en Mairie de GUICHEN.

**PRÉSENTS :**

SIAEP Montauban-St Méen

Montfort Communauté

SM Eau de la Forêt de Paimpont Philippe LETOURNEL

SIAEP Les Bruyères Joël SIELLER Jean-Paul TROUBOUL

Redon Agglomération Patrick BAUDY (Suppléant) Amanda BLANCHARD (Suppléant)

Eugène PLESSIS Daniel GLOUX

SIE Pays de Bain

ABSENT(S) : Hubert GUINARD, Claude LEROY, Roland GICQUEL, Delphine DAVID, Jean-Paul RIU, Yves THEBAULT, Bernard CHAUVIN.

POUVOIR(S) : Néant.

**2020-03 – Élection du Bureau : 3 Vice-Présidents, 2 Secrétaires et 5 Membres**

M. SIELLER rappelle que les statuts de OUEST 35 fixent, dans leur article 5, la composition du Bureau. Après avoir rappelé cette composition, le Président appelle les candidats à se faire connaître :

1<sup>er</sup> Vice-Président : M. Philippe LETOURNEL propose sa candidature.

2<sup>nd</sup> Vice-Président : La candidature de M. Jean-Marc CARREAU est proposée.

3<sup>ème</sup> Vice-Président : M. Patrick BAUDY propose sa candidature.

1<sup>er</sup> Secrétaire : La candidature de M. Yves THÉBAULT est proposée.

2<sup>nd</sup> Secrétaire : La candidature de M. Jean-Paul RIU est proposée.

1<sup>er</sup> Membre du Bureau : M. Daniel GLOUX propose sa candidature.

2<sup>nd</sup> Membre du Bureau : M. Jean-Paul TROUBOUL propose sa candidature.

3<sup>ème</sup> Membre du Bureau : La candidature de Mme Delphine DAVID est proposée.

4<sup>ème</sup> Membre du Bureau : M. Eugène PLESSIS propose sa candidature.

5<sup>ème</sup> Membre du Bureau : La candidature de M. Robert MALEUVRE est proposée.

**Ayant obtenu l'unanimité, sans abstention ni vote nul, chacun des candidats est élu et immédiatement installé.**

Acte rendu exécutoire après :

- Envoi en Préfecture le : 06/03/2020

- Notification ou publication le : 06/03/2020

Pour extrait conforme,

Le Président,

Joël SIELLER